AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_FAM 1999-09-58ItemMarie Moret à Antoine Piponnier, 14 mai 1897

# Marie Moret à Antoine Piponnier, 14 mai 1897

Auteur·e: Moret, Marie (1840-1908)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58 Collation4 p. (164v, 165r, 166v, 167r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 14 mai 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46687

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u> Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard) Destinataire<u>Piponnier, Antoine (1844-1902)</u> Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère

# **Description**

RésuméRemercie Piponnier pour sa lettre du 12 mai 1897. Marie Moret discute les articles 99 des statuts et 53 du règlement de l'Association coopérative du capital et du travail, relatifs à l'expulsion d'un associé ; se réfère à l'exemple de Barbary, congédié sans approbation de l'assemblée générale des associés ; l'article 53 du

règlement s'applique sans restriction à tous les travailleurs, employés ou fonctionnaires de l'Association. Incertitude sur la solution de l'affaire Albert Louis : un tribunal pourrait condamner l'Association à verser plusieurs milliers de francs à Albert Louis et créer un précédent que d'autres pourraient imiter ; Marie Moret pressée de connaître le résultat du vote. Sur les nouvelles de Guise : décès de monsieur Flamant ; Marie Moret plaint « la famille Charade et le cocher ». Marie Moret informe Buridant que le jour de son départ de Nîmes n'est pas encore fixé. Marie Moret termine sa lettre après la réception d'une dépêche de Piponnier donnant le résultat du vote de l'assemblée générale des associés : 157 voix contre l'exclusion d'Albert Louis et 111 voix en faveur de son exclusion ; demande à Piponnier de la tenir informée.

NotesUn signet portant le nom de Piponnier manuscrit au stylobille est placé entre les folios 164 et 165 du registre de la correspondance ; le signet est rédigé au dos d'un morceau de papier imprimé au nom de Paul Decourcelle, docteur en médecine, conseiller municipal de Guise et candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste [vers 1968].

SupportLe nom du destinataire, Piponnier, est manuscrit au stylobille sur la copie de la lettre à côté de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

#### Mots-clés

Actualité, Conflit, Décès, Élections, Familistère, Procédure (droit) Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Barbary, Antoine
- Charade [famille]
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Flamant, Aimé (1843-1897)
- Louis, Albert
- Proix [madame]

Événements cités <u>Assemblée générale des associés de l'Association coopérative du capital et du travail (13 mai 1897, Guise)</u>

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023